



académie  
Aix-Marseille



Région académique  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels  
Administratifs et Techniques

DIEPAT/17-744-1029 du 05/06/2017

**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES  
ACADEMIQUES COMPETENTES A L'EGARD DES INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE,  
DES PERSONNELS DE DIRECTION : REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION -  
ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE  
ACADEMIQUE A L'EGARD DES SAENES : REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

Référence : article 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires des Inspecteurs de l'éducation nationale, des personnels de direction et des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur -  
Tous publics

Dossier suivi par : Mme YAGUES - secrétariat de division - tel. : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés rectoraux qui actualisent :

- la composition des commissions administratives paritaires académiques concernant le corps des Inspecteurs de l'éducation nationale et des personnels de direction, portant désignation des représentants de l'administration.
- la composition de la commission administrative paritaire académique concernant le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, portant désignation des représentants du personnel.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2017 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des inspecteurs de l'éducation nationale, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016

**VU** le décret ministériel en date du 9 mai 2017 portant nomination de Monsieur Dominique BECK en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône et portant nomination de Monsieur Christian PATOZ en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale du Vaucluse,

### ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des inspecteurs de l'éducation nationale

INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Dominique BECK, IA-DASEN des Bouches-du-Rhône,</li> <li>- M. Christian PATOZ, IA-DASEN de Vaucluse,</li> <li>- M. Eric LAVIS, IA-DASEN des Alpes-de-Haute-Provence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- M. Philippe MAHEU, IA-DASEN des Hautes-Alpes,</li> <li>- Mme Catherine FOURMENT, IEN, doyen des IEN second degré</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 15 mai 2017

  
Bernard BEIGNIER

Rectorat  
Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2017-ienad

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 3 octobre 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des personnels de direction, publié au bulletin académique n° 719 du 10 octobre 2016

**VU** le décret ministériel en date du 9 mai 2017 portant nomination de Monsieur Dominique BECK en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône et portant nomination de Monsieur Christian PATOZ en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale du Vaucluse

### ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des personnels de direction

#### Rectorat

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2017-perdirad

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

PERSONNELS DE DIRECTION	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Dominique BECK, IA-DASEN des Bouches-du-Rhône,</li> <li>- M. Christian PATOZ, IA-DASEN de Vaucluse,</li> <li>- M. Eric LAVIS, IA-DASEN des Alpes-de-Haute-Provence,</li> <li>- M. Philippe MAHEU, IA-DASEN des Hautes-Alpes,</li> <li>- M. Antoine DELGADO, IA-IPR établissements et vie scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li> <li>- M. Thierry DALMASSO, IA-DAASEN des Bouches-du-Rhône,</li> <li>- Mme Michèle VANDREPOTTE, IA-DAASEN de Vaucluse,</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT, rectorat</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, DIEPAT, rectorat</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 11 mai 2017

  
Bernard BEIGNIER

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral en date du 3 octobre 2016 publié au bulletin académique n° 719 du 10 octobre 2016 portant désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

**SUR** demande de Mme Ropars Sabine née Napierala en date du 11 mai 2017, concernant le nom d'usage

### ARRETE

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Sont désignés en qualité de **représentants du personnel** à la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

#### Rectorat

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2017-saenespers

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

SECRETAIRES D'ADMINISTRATION de l'EDUCATION NATIONALE et de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Titulaires	Suppléants
<b>Classe exceptionnelle</b> - M. ROSSI Alain - Mme NOBILE Angèle	- Mme MOURTON Joëlle - Mme TEODORI Corinne
<b>Classe supérieure</b> - M. HAUSSER Jean-Claude - M. EUGENE Jean-Pierre	- Mme TUR Nathalie - Mme BURMONAS Solange
<b>Classe normale</b> - Mme THEVENET Carole - Mme ROPARS (née NAPIERALA) Sabine	- Mme BERTHIER Jacqueline - Mme ABDEDOU Nadia

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Aix-en-Provence, le 17 mai 2017



Bernard BEIGNIER